

LA SUITE ECONOMIQUE DE FRANCOIS RELOUJAC....

François Reloujac publie, chaque mois, dans Politique Magazine, une chronique économique, particulièrement pertinente et documentée.

Il émane de ses analyses une vraie réflexion d'ensemble, de laquelle, implicitement, car François Reloujac traite strictement de la situation économique, se dégage ce que pourrait être une politique française, non seulement à l'égard de l'Europe, notamment de l'Euro, mais aussi à l'égard des deux principaux acteurs actuels mondiaux que sont les États-Unis et la Chine.

Dans un domaine où nous n'excellons pas toujours, François Reloujac et Politique Magazine apportent, ainsi, une utile contribution à l'ensemble des royalistes français.

Voici l'ensemble de ses articles pour l'année 2012.

Les Sommets de la dernière chance (n°103, janvier, de Politique magazine)

Il a fallu moins de temps au dernier en date des sommets de "la dernière chance" pour sauver l'euro que pour tous les précédents avant de se révéler pour ce qu'il est : un trompe-l'oeil.



Les Chefs d'État et de gouvernement qui ne savent pas comment sortir de l'impasse remplacent les décisions courageuses nécessaires par des déclarations solennelles qui ne débouchent sur rien. Personne ne veut en fait prendre la responsabilité d'être le premier à reconnaître que l'on fait fausse route. Chacun cherche à gagner du temps, au moins jusqu'aux

prochaines élections. Du coup, au lieu de prendre les dispositions qui permettraient, au bout d'un certain temps, de sortir de la crise, ces tergiversations ne conduisent qu'à son aggravation. L'euro est mort, mais nul ne veut l'enterrer. On attendra pour cela qu'il soit en pleine décomposition.

La récession qui guette désormais l'ensemble des pays européens, ne fera que rendre plus précaires les populations fragiles. Mais comme nul ne veut accepter de dire que le système européen de la monnaie unique n'est pas viable dans une union de pays qui gardent chacun un certain pouvoir économique, l'on va chercher à promouvoir un peu plus de fédéralisme. Derrière ce mot fétiche, chacun met ce qu'il veut. Et aucun homme politique n'ose dire de quoi il s'agit. Il ne peut pas y avoir de monnaie unique viable entre des populations qui ne sont pas solidaires entre elles ; il faut que les plus favorisés acceptent de subventionner les plus pauvres sans exiger un « retour sur investissement », ni immédiat ni futur. La solidarité n'est pas une question d'équilibre financier mais d'équilibre social. Il faut que le régime social soit le même partout et non que certains travaillent 35 heures par semaine pendant que d'autres passent plus de 40 heures en activité, que certains prennent leur retraite à 60 ans tandis que d'autres attendent plus de 67 ans avant d'y arriver, que certains bénéficient d'un salaire minimum de plus de 1 500 euros alors que d'autres n'en ont un que de 123 euros, etc. Est-il réaliste de penser que l'on pourra rapidement niveler ces divers seuils ? Tant que l'on n'y sera pas arrivé, les transferts des plus riches vers les plus pauvres seront extrêmement importants. Même lorsque les régimes sont identiques au sein d'une même zone, des transferts existent, car toutes les régions ne bénéficient pas des mêmes climats et des mêmes ressources naturelles, car toutes les activités humaines, pour utiles qu'elles soient, ne rapportent pas les mêmes revenus. Lorsque, de plus, les régimes sociaux diffèrent, l'équilibre requiert encore plus d'efforts. Est-ce vraiment cela qu'a imaginé le « couple Merkozy » ?

Les états ne remboursent plus leurs dettes

On nous dit que les pays les plus endettés ne peuvent plus trouver sur les marchés financiers des taux d'intérêt qui leur permette de supporter les remboursements nécessaires. À l'inverse, l'Allemagne – qui, quoique très endettée, bénéficie d'excédents de trésorerie provenant de ses exportations – supporte des taux artificiellement bas qui ne dureront plus très longtemps puisque ses principaux clients (ses partenaires européens et les Chinois) sont menacés de s'enfoncer dans la récession ; ils achèteront donc moins. Cette différence de taux à laquelle on assiste, est la négation même de ce pourquoi l'euro a été créé. Mais il y a plus, les États européens ne remboursent plus leurs dettes ; ils les renouvellent à l'échéance. Compte tenu de la situation actuelle, ces renouvellements se font à des taux toujours plus élevés. Les États entrent en concurrence les

uns avec les autres pour essayer d'obtenir les ressources qui leur permettraient de « ne pas faire défaut », comme on dit aujourd'hui, c'est-à-dire de ne pas faire faillite. Et comme cette concurrence entre États impécunieux ne peut que pousser à une augmentation encore plus importante des taux, le président activiste a proposé la création d'« eurobonds » (sic). Une seule émission à un taux unique dont on répartit ensuite le résultat entre ceux qui en ont besoin. Puisque les financiers ne veulent plus prêter à des surendettés, il suffit de les regrouper tous en une seule association. Celle-ci n'a encore jamais emprunté quoi que ce soit.

Comme si deux surendettés devenaient solvables par la seule magie de leur regroupement.



Que deviendront les cds ?

Aucun chef d'État n'est aujourd'hui prêt à accepter l'éclatement de l'euro, ni même la sortie d'un seul pays. En effet, si la Grèce sortait, on risquerait de voir l'euro s'apprécier aussitôt sur les marchés rendant encore plus difficile le traitement de la récession qui commence. De plus, la Grèce serait, selon toute vraisemblance gagnée par l'inflation. À l'inverse, si l'Allemagne sortait, celle-ci sombrerait dans la déflation alors que, l'euro baissant, les autres États pourraient avoir une production dont les prix deviendraient plus attractifs.

Mais cela signifie-t-il pour autant que ces produits trouveraient preneurs ? Plus grave, que deviendraient les fameux CDS ? Ces produits censés servir d'assurance aux créanciers mais qui ont été vendus en très grande quantité à des personnes qui n'avaient rien prêté aux États menacés. Qui les ont souscrits, à l'origine ? Pour quel montant ? Et ces souscripteurs ne les ont-ils pas revendus à d'autres qui les détiennent aujourd'hui ?

Quel serait dès lors l'impact d'un « défaut » d'un État de la zone euro ?

Même lorsque les économistes ont des analyses qui convergent vers une même solution, on n'est pas à l'abri d'une nouvelle crise venant tout bouleverser. C'est que toutes leurs analyses ne portent que sur les « grandeurs » économiques et ne prennent pas en compte les relations entre les agents économiques. En évacuant ainsi toute subjectivité de l'analyse, on s'expose à être toujours démenti par les faits. C'est bien ce qui explique le constat fait par le prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, dans Les Échos du 19 décembre 2011 : « le secteur financier a échoué à évaluer la solvabilité et les risques » ; l'euro est donc menacé. La cause de cet échec est simple : la solvabilité et les risques relèvent d'abord des comportements humains, donc subjectifs ; on ne peut donc pas les maîtriser sur la base de seuls rapports de grandeurs « objectifs ». Aucune politique ne peut être conduite sur le seul fondement d'un seul calcul économique.

Quelle règle d'or ?

Les chefs d'État et de gouvernement font fausse route lorsqu'ils veulent imposer des mesures rigoureuses prises à partir du seul calcul économique, fût-il juste. L'exemple le plus frappant donné par le dernier en date des sommets de la dernière chance est l'imposition de la fameuse « règle d'or ». Au-delà des mots, cette « règle d'or » n'a pas le même contenu d'un État à l'autre, étant plus ou moins rigide mais toujours difficilement applicable dans le temps. Le modèle auquel se rattachent les dirigeants européens avait été inventé en Suisse, par le seul canton de Saint Gall juste après la crise de 1929. Aucun autre gouvernement ne l'avait imité avant la chute de Lehman Brothers.

Mais si certains États, comme l'Allemagne, s'y sont ralliés, aucun n'a décidé de le mettre en œuvre avant 2017 au plus tôt.

On se raccroche donc à une règle qui n'a pas fait ses preuves et qu'aucun pays, pas même l'Allemagne, n'est en état de respecter. À quoi rime une législation que seuls les successeurs seront tenus de suivre, dans plusieurs années, alors que personne ne sait comment l'économie évoluera d'ici là ? « Merkozy » l'a voulue et, pour résoudre la crise qui sévit aujourd'hui, décide d'imposer aux successeurs de demain un carcan « renforcé et sévère » en demandant aux dirigeants d'aujourd'hui de l'inscrire dans la constitution de leur pays ! Et, pour en arriver là, on prétend qu'il s'agit d'une modification de pure technique, figurant dans une simple annexe du Traité de l'Union européenne, pour laquelle les peuples n'ont pas besoin d'être consultés.

Enfin, le dernier en date des sommets de la dernière chance a aussi montré l'opposition farouche du Premier ministre britannique au projet proposé, ce qui a valu l'échange de propos aigres-doux avec les représentants de la France. Et, depuis, « le gamin buté » que serait, aux dires de Nicolas Sarkozy, David Cameron, a commencé à chercher des alliés pour s'opposer au projet. Or, son objectif est limité : que la place financière de Londres ne soit pas soumise à la dictature administrative de Bruxelles. Le Premier ministre britannique a donc la prétention de vouloir conserver sa souveraineté financière. Force est de constater que le seul point d'accord de tous les gouvernements européens actuels – britanniques compris – est que si la politique ne se fait plus à la corbeille, elle se fait désormais pour la corbeille. ■

2. TVA sociale, l'élixir miracle ? (n°104, février, de Politique magazine)

En cette période pré-électorale, le gouvernement à court d'imagination doit faire face à une crise sans précédent dont personne ne sait comment sortir. Mais, voulant prouver qu'il maîtrise toujours la situation, il a annoncé la mise en place d'une « TVA sociale ». Ce nouveau slogan destiné à « vendre » aux populations désemparées une nouvelle augmentation des impôts qu'elles supportent directement, est révélateur de l'incurie politique actuelle.

Les mots ont depuis longtemps remplacé la réflexion et les idées ; ils servent de voile à l'absence de vision politique et déguisent en courage la vacuité de l'agitation réformatrice érigée en dogme. Car, si l'on y réfléchit cinq secondes, une TVA n'est ni sociale ni anti-sociale. Ce n'est ni son but, ni même une de ses qualités cachées. L'accouplement des deux termes ne poursuit qu'un seul objectif : faire croire que la purge aura bon goût !



Qu'est-ce que la TVA sinon un impôt sur la consommation ?

Probablement le plus souple et le plus efficace inventé jusqu'à présent. Il suffit de faire varier le taux applicable en fonction des productions frappées pour favoriser telle ou telle d'entre elles, pour pénaliser tel ou tel secteur d'activité. Une TVA très faible – voire à taux zéro – sur les produits de première nécessité permet de donner aux populations les plus défavorisées accès à tout ce dont elles ont besoin sans pour autant les désigner à la vindicte des couches plus aisées qui finissent par avoir l'impression de travailler pour d'autres et contre leurs propres intérêts. La TVA est, dans le monde d'aujourd'hui, le seul impôt non discriminatoire puisqu'il ne dépend pas a priori d'un choix de la population à taxer, mais des choix de consommation de chacun. Cet impôt, né en France, imaginé par un banquier français, Maurice Lauré, a paru tellement intelligent qu'il a été très largement exporté dans le monde entier. Il est devenu, par excellence, l'impôt européen de base. Au point que désormais nul pays n'est plus libre d'en fixer unilatéralement le taux sans tenir compte des fourchettes imposées par l'ensemble de l'Union européenne. Hélas, ces fourchettes sont nettement trop étroites pour donner à chaque gouvernement la liberté d'action suffisante pour faire face aux besoins de sa politique et beaucoup trop larges pour assurer – sans transferts permanents de fonds entre les pays – la stabilité d'une monnaie unique.

Le défaut majeur de la TVA c'est qu'elle est un impôt trop subtil pour ne pas avoir tenté tous ceux qui ont voulu s'en servir à des fins électoralistes, quitte à le dévoyer. On a ainsi manipulé les taux de la TVA pour favoriser certains secteurs d'activité, comme la restauration, par exemple, ou les travaux effectués au sein des bâtiments à usage d'habitation. On a – il fut un temps aujourd'hui révolu – utilisé cette même manipulation du taux de la TVA pour lutter contre l'accès par Minitel à des sites pornographiques. Ces deux exemples, bien connus,

mais pris parmi une multitude d'autres, montrent combien la TVA peut servir à mettre en place une politique que l'on n'a pas le courage d'assumer. Et ces politiques sont toujours votées, quasiment sans discussion, par un Parlement qui ne joue plus le rôle pour lequel il a été inventé : consentir à l'impôt, c'est-à-dire aussi refuser l'impôt si celui-ci risque de créer dans la société des désordres plus graves que les avantages qui en sont attendus.

Dernier avatar donc, de cette dégénérescence d'un impôt efficace : la « TVA sociale ». La constatation qui a conduit à en adopter l'idée est incontestable. La solution envisagée est simple à mettre en œuvre. La justification de son adoption peut être résumée en un slogan digne des grandes agences de publicité.

Sa perception est indolore car imperceptible dans la vie de tous les jours. Mais à quoi servira-t-elle vraiment ?



30 juin 2009 : Christine Lagarde, alors ministre de l'Economie et des Finances, pour le lancement de la TVA à 5,5% dans la restauration

Français : consommez plus !

Une augmentation de deux ou trois points de TVA sur les opérations de la vie courante passera inaperçue. Qu'une baguette de pain soit vendue 90 ou 95 centimes n'entraînera pas une révolution. Mais, en fin d'année, appliquée à toutes les opérations marchandes, cela finit par faire plusieurs milliards. La consommation risque-t-elle d'en souffrir ? Certes ! Mais si cela se produit, on pourra toujours accuser les banques de ne pas avoir soutenu ladite consommation en limitant la distribution des crédits à la consommation. Lors de la réforme de ce crédit à la consommation par Mme Lagarde, on a jugé indispensable de développer en même temps des mesures pour rendre les banques responsables des nouvelles situations de surendettement : c'était la seule façon de « moraliser » un système fondé sur un accroissement permanent de la consommation sans aucune augmentation corrélative des salaires distribués. Pour soutenir l'économie

nationale, les Français étaient sommés de consommer plus. Mais, comme les entreprises françaises sont déjà grevées de trop de charges, elles ne devaient surtout pas risquer d'être obligées d'augmenter encore les salaires alors que ceux des concurrents étrangers – qui n'ont pas les mêmes charges, ni les mêmes contraintes, mais qui peuvent vendre librement en France – restent nettement moins élevés. Il suffisait donc qu'ils empruntent. Et comme les emprunts à la consommation ne doivent conduire qu'à l'exclusion sociale, il suffisait de rendre les banques « responsables » des situations de surendettement. Ce qui fut fait !

On s'étonne aujourd'hui que cela n'ait pas permis à l'économie de repartir, ni réduit la tendance des entreprises « françaises » – dont le capital est très largement détenu par des « opérateurs » anonymes étrangers, notamment des fonds de pension – à délocaliser leur production, poussant ainsi le chômage à la hausse et conduisant une nouvelle fois la consommation à la stagnation. L'équation est donc la même, mais la solution proposée a fait long feu. Il faut inventer autre chose... tout en respectant le dogme fondamental du libre-échange mondial ! Comment, donc, rendre les entreprises compétitives face à leurs concurrents qui produisent dans des pays où le salaire minimum est inférieur à 150 euros par mois et où les charges sociales n'ont pour but ni de couvrir les retraites ni les dépenses de maladie ? Il suffit de baisser les charges sociales ! Et, pour combler le trou qui en résultera nécessairement alors que les dépenses de retraite et de santé augmentent considérablement – vieillissement de la population oblige –, il suffit de substituer à ces diminutions de recettes une nouvelle source : l'augmentation de la TVA. Du coup, on peut l'affubler du qualificatif de « social » puisqu'elle a pour but officiel de faciliter les « relocalisations ».

Aucun impact sérieux sur l'économie

L'efficacité de la « TVA sociale » ne sera pas supérieure à celle de la loi ayant réformé le crédit à la consommation : elle sera nulle, dans le meilleur des cas. Non pas que l'idée ne soit pas théoriquement défendable mais, si l'on veut qu'elle atteigne véritablement son but – qui n'est en fait qu'une conséquence indirecte –, il faut d'abord une augmentation très importante des taux (de plus de cinq ou six points, voire même dix), ce qui est politiquement insupportable et, de toute façon, contraire aux traités européens. C'est même une mesure dont le seul effet serait d'achever définitivement l'euro. Il faut ensuite imposer aux entreprises qui en bénéficieraient et qui, corrélativement, verraient leurs charges sociales diminuer, soit d'embaucher à due concurrence de nouveaux salariés – ce qui ne serait pas forcément utile dans tous les secteurs de production –, soit d'augmenter à due concurrence les salaires des personnes en place.

Cela ne se fera pas. C'est pourquoi l'opposition déclare, dans son langage courant, qu'une telle mesure relève de « l'ultra-libéralisme » ! Quoi qu'il en soit, cette décision n'aura aucun impact sérieux sur le fonctionnement de l'économie ; mais son but ne sera-t-il pas atteint si les entreprises qui en seront les premières bénéficiaires soutiennent, y compris financièrement, la campagne de tel ou tel candidat à l'élection présidentielle ? Finalement, d'un point de vue politique, le candidat qui, sur cette question, a eu le mot le plus juste est François Bayrou : « Le gouvernement d'un grand pays, ça ne se fait pas en improvisant à la dernière minute ce qu'on n'a pas fait pendant cinq ans ». ■

3. La démocratie est morte en Grèce (n° 105, mars, de Politique magazine)

Depuis le début du mois de février, les événements grecs ont pris une nouvelle tournure. Au-delà des faits en eux-mêmes et quelle que soit la situation qui en résultera à court terme, il est bon de réfléchir sur leur portée et sur leurs conséquences.



Evangelos Venizelos, ministre des Finances grec, à la croisée des chemins....

Les derniers événements grecs ont été déclenchés par la nouvelle visite des envoyés de la « troïka » (Union européenne, FMI et BCE) et des exigences qu'ils ont présentés à un gouvernement fantoche qui n'a pas su les refuser. Cette visite était elle-même dictée par le fait que la Grèce doit rembourser avant le 20 mars prochain 14,5 milliards d'euros et qu'elle ne pourra pas le faire « sans une nouvelle aide ». Traduit en français courant : la Grèce est insolvable ! Or, elle a deux types de créanciers : les créanciers publics, représentés par la « troïka », et les créanciers prétendus « privés » que sont les banques, les fonds de pension et les compagnies d'assurance. D'un côté, le Gouvernement grec se voit obligé de passer sous les fourches caudines des créanciers publics, de l'autre, il négocie avec un unique représentant des créanciers privés pour que ceux-ci renoncent « volontairement » à se faire rembourser sans que cela n'apparaisse officiellement comme un « défaut de paiement ». En effet, comme ces crédits sont assurés, si la Grèce fait défaut, les compagnies d'assurance devront payer à sa place. Normalement, il ne devrait donc pas y avoir de difficultés pour les créanciers... mais les compagnies d'assurance ont assuré contre le risque de défaut de la Grèce des agents économiques qui n'en sont pas créanciers et personne ne sait jusqu'où le respect des contrats pourrait entraîner l'ensemble du système économique. Du coup, on exige que toutes les banques abandonnent leurs créances, y compris les banques grecques qui n'ont pas les moyens de le faire et qui devront donc être nationalisées avec des capitaux que le gouvernement grec devra encore emprunter. La Grèce est surendettée, mais les financiers internationaux ont spéculé sur sa faillite et aucun homme politique ne veut prendre la responsabilité de leur donner raison. Ce n'est pas le côté immoral de la chose qui retient les hommes politiques, c'est l'absence totale de vision des conséquences de l'opération. Résultat, on sacrifie l'intérêt des Grecs sur l'autel de la finance internationale.

Abandon « volontaire » de créances

Ce n'est pas la seule leçon que l'on peut tirer de ces événements. À la suite des hommes politiques, les médias font une distinction entre les créanciers publics et les créanciers privés.

En y regardant d'un peu plus près, il faut faire deux constatations. La première est que l'organisme chargé de négocier pour le compte de tous les « investisseurs » privés – on appelle ainsi aujourd'hui les créanciers – est une simple association à laquelle adhèrent divers établissements qui ne sont pas créanciers de la Grèce et dont tous les créanciers de la Grèce ne sont pas adhérents. On comprend pourquoi l'Élysée convoque régulièrement tous les créanciers français pour leur

rappeler qu'ils doivent « volontairement » abandonner une partie, de plus en plus importante, de leurs créances.

La deuxième observation concerne le caractère « privé » de ces créanciers. Si leur statut est bien de droit privé, encore faut-il constater qu'ils n'ont pratiquement plus aucun actionnaire privé direct et qu'ils sont dans l'immense majorité des cas dirigés – surtout en France – par des hauts fonctionnaires sortis des mêmes cénacles que ceux qui dirigent les ministères et les entreprises publiques. Depuis plusieurs années, les investissements en Bourse ne sont plus le fait de quelques particuliers fortunés mais quasiment uniquement de fonds communs de placement, fonds de pension, compagnies d'assurance ou autres investisseurs institutionnels. Peut-on véritablement qualifier de « privées » ces entités anonymes dont l'objet essentiel est de dégager des plus-values à court terme ?

Le cas des créances sur la Grèce révèle bien qu'elles n'ont plus de « privé » que le nom : si elles étaient vraiment privées, elles auraient normalement assuré (sans plus) leurs créances et elles n'auraient rien à craindre d'un défaut de paiement de la Grèce. À l'inverse même, un abandon « volontaire » d'une partie de leurs créances, qui les priverait ainsi du bénéfice de l'assurance souscrite, constituerait au minimum un acte anormal de gestion si ce n'est un abus de biens sociaux !

Une troisième leçon mérite encore d'être tirée. Les représentants de la « troïka » sont arrivés avec la ferme intention d'imposer un nouveau plan d'austérité. Le taux de chômage dépasse pourtant les 20 %, les salaires des fonctionnaires ont déjà été très largement amputés, les pensions de retraite diminuées, le salaire minimum garanti fortement rogné... Du coup, non seulement la Grèce n'a pas retrouvé de marge de manœuvre supplémentaire pour lui permettre de payer ses dettes, mais elle a même été bien incapable de financer totalement le coût des dites dettes (les intérêts). Vouloir imposer un tour de vis supplémentaire ne permettra pas d'en sortir, bien au contraire.

Cela permettra de maintenir la Grèce dans un état de sujétion jusqu'à ce qu'elle se décide enfin à vendre ses infrastructures, puis ses îles et ses monuments. Qu'un gouvernement et un Parlement se soient prêtés à ce forfait en dit long sur l'aptitude de la démocratie à défendre le Bien commun.

Pour une relance de la production

Ce qu'il faudrait à la Grèce c'est un plan de relance de la production (pas forcément de la consommation) qui mette les Grecs au travail, leur permettent de vendre et donc de vivre ; un plan qui surtout leur redonne espoir ! Mais cela est incompatible avec une monnaie européenne unique forte, avec la libre circulation mondiale des marchandises – qui est si

favorable aux Allemands – et avec les dogmes officiels prônés par toutes les institutions internationales. Pour tout potage, les experts de la « troïka » proposent de libéraliser les pharmacies - tout en proposant de diminuer encore le remboursement des médicaments -, les taxis, les notaires... Ce n'est pas cela qui relancera l'économie grecque ni qui permettra au pays de rembourser – si cela est encore possible – une partie de ses dettes. Mais, dans le jargon des experts libéraux, « libéraliser » signifie aussi faire payer par chèque, par virement ou par carte bancaire (et non pas en espèces) de façon à obtenir une « traçabilité » des flux financiers... et à mieux faire rentrer les impôts. C'est bien pourquoi, s'il est proposé de diminuer le nombre de fonctionnaires et d'en mettre d'autres en « réserve de main d'œuvre », ce qui permettra de ne leur verser que 60 % de leur salaire, il est aussi prévu d'augmenter le nombre des contrôles fiscaux. Car il ne faut pas se tromper : ce que l'on demande aujourd'hui aux Grecs surendettés, c'est de payer plus d'impôts !

Le plus grave dans toute cette affaire c'est que l'on présente ces mesures comme relevant d'un exercice de solidarité ayant pour but de « sauver » la Grèce. Cette Grèce qui a triché pour entrer dans l'euro, dont les enfants les plus fortunés ont délocalisés leur patrimoine, dont les élites dissimulent leurs revenus... Comme si, dans notre monde vertueux, la Grèce faisait figure d'exception ! Comment peut-on oser appeler solidarité un système qui accroît la misère de ceux qui n'ont déjà plus rien ? On ne sauvera pas la Grèce, ni demain l'Europe, si l'on ne veut mettre en place que des mesures invisibles, inodores et indolores pour ceux qui viennent en aide... surtout pour les « financiers » internationaux qui ont mis leurs biens à l'abri dans des paradis fiscaux et administratifs avec la complicité d'hommes politiques stipendiés. ■

4. Allemagne et Qatar, ces exportateurs qui réussissent (n°106, avril, de Politique magazine)

En cette période de crise généralisée où les principaux pays semblent avoir du mal à équilibrer leur système économique, deux d'entre eux, principalement, font figure de vainqueurs : l'Allemagne et le Qatar.



La chancelière allemande Angela Merkel et Hamad bin Khalifa Al Thani, émir du Qatar...

Tous deux semblent particulièrement en bonne santé et paraissent tirer leur épingle du jeu. Tous deux semblent être en mesure de mener une politique économique indépendante. Si ces deux pays ont fondé leur richesse sur leurs exportations, ils ne bénéficient pas pour autant des mêmes atouts et ne poursuivent pas les mêmes buts.

La richesse de l'Allemagne repose essentiellement sur la puissance de son industrie et de ses exportations, notamment chez ses partenaires européens qui, de ce fait, sont doublement pénalisés.

En effet, d'une part la puissance industrielle de l'Allemagne pèse sur l'industrie des autres États de la zone euro qui subit une concurrence d'autant plus redoutable qu'elle repose plus sur l'exploitation de la main d'œuvre des pays de l'Europe de l'est que sur la qualité réelle de sa production (laquelle n'est cependant pas en cause). D'autre part, ayant acquis un marché de base suffisamment développé au sein de cette zone, l'industrie allemande peut supporter un euro fort pour vendre dans le reste du monde. Il en résulte que l'Allemagne s'enrichit d'abord sur le dos de ses partenaires européens membres de la zone euro. Le reste de sa richesse est obtenue de surcroît et dépend du « bon fonctionnement » de ce marché de base dont l'importance lui permet d'étaler ses coûts fixes sur un volume de ventes captives très important.

Pour assurer la stabilité de son modèle économique, c'est-à-dire la stabilité de ses bénéfices à court terme, l'Allemagne a besoin de vendre d'abord à ses partenaires pour amortir ses frais fixes et, ensuite, le plus cher possible au reste du monde. En 2011, les exportations de l'Allemagne dans le reste de l'Europe représentaient près de 25 % de son PIB. Dans ce contexte, l'Allemagne dont l'opinion publique reste traumatisée par la

grande inflation d'avant-guerre, cherche avant tout à maintenir la stabilité de la monnaie européenne à un niveau élevé. Il faut dire qu'à court terme, cela lui permet aussi d'engranger des bénéfices en provenance des autres régions du monde et notamment des États-Unis et de la Chine. Mais elle doit aussi veiller à ce que l'économie des autres pays européens ne s'effondre pas puisque sa richesse dépend essentiellement de la capacité de ses partenaires à absorber ses exportations. Elle est donc tiraillée entre deux impératifs plus ou moins contradictoires : celui de soutenir ses partenaires et celui de ne pas donner l'impression d'entretenir des parasites. L'Allemagne-fourmi ne veut pas prêter aux pays de l'Europe du Sud-cigales ! Mais cette supériorité économique est précaire et bénéficie aujourd'hui de ce qui sera demain sa principale faiblesse : la démographie. En effet, si sa population active représente actuellement une proportion non négligeable du fait de l'absence de jeunes, elle sera demain très faible pour les mêmes raisons.



Le Qatar, exportateur de matières premières dans le monde

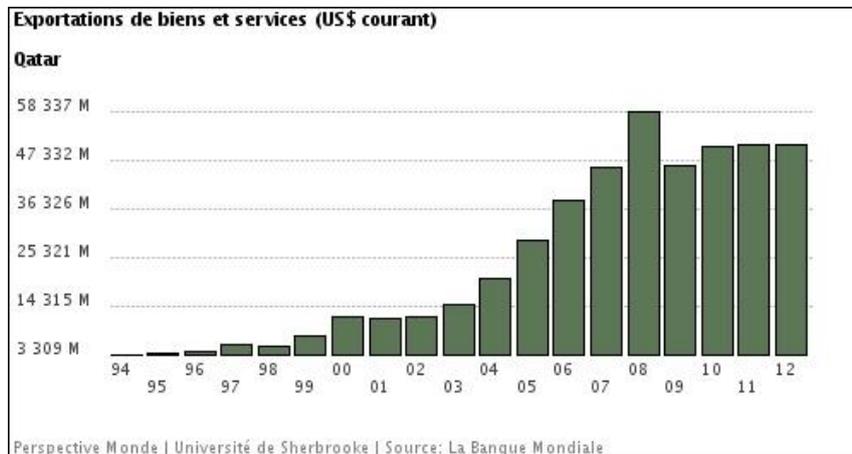
La situation du Qatar est tout autre. Sa stratégie aussi. Petit pays, moins peuplé que Paris intra-muros, il est riche de gisements de pétrole et de gaz, essentiellement étendus sous le golfe persique et communs avec

l'Iran. Et l'Émirat n'a qu'une crainte : que l'Iran lui joue le tour que l'Irak avait fait au Koweït au tournant du millénaire. Il a donc besoin de protecteurs sur le plan international. Sa richesse provenant de sources d'énergie qui font cruellement défaut aux Occidentaux, ses exportations, loin d'entrer en concurrence avec celles des pays européens, sont absolument nécessaires à l'économie de ces pays. Sa richesse ne dépendant pas d'une population active importante sera donc moins sujette à terme aux fluctuations démographiques. De plus, n'étant pas soumis à l'euro, le Qatar vend ses ressources aux Européens en les faisant payer en dollars. Il n'y a donc pas, à l'origine de la richesse du Qatar, la moindre raison qui justifie l'alarme de l'opinion publique européenne. Le Qatar n'a pas à se montrer solidaire des États européens sur les questions financières et fiscales... ce qui lui donne plus de liberté pour mettre en œuvre une stratégie plus purement économique et politique.

Dès lors qu'en Europe la crise a tari les sources de financement des grands groupes industriels, commerciaux et financiers, le Qatar, riche de ses surplus de dollars, s'est substitué à elles. Mais au lieu de prêter aux États surendettés, il prend des participations dans le capital des fleurons et bijoux économiques. Et il en profite pour flatter l'opinion publique en finançant allègrement les jeux modernes : participation au capital des clubs de football les plus prestigieux, monopole de la télédiffusion des championnats les plus célèbres, organisation de la coupe du monde, mais aussi prise de participation dans LVMH et les plus grands magasins londoniens. Le Qatar investit aussi dans des groupes comme Lagardère ou Vinci, qui ont une vitrine ludique – avec Universal ou Canal + par exemple – mais qui possèdent surtout des participations non négligeables dans l'aéronautique et l'armement. Poursuivant sa stratégie de différenciation, le Qatar est devenu un « gros » – tout est relatif – actionnaire de Total. Et il commence aujourd'hui à s'intéresser aux banques. Il est ainsi entré au capital de l'Union Marocaine des Banques, ce qui lui donne une plus grande légitimité pour répandre la « finance islamique », mais aussi au capital de la Banque Internationale à Luxembourg, d'Alpha Bank à Athènes, du Crédit Suisse, de Barclays, Santander ou encore d'Agricultural Bank of China, sans compter celui du London Stock Exchange. Comme le remarque M. Courtecuisse, dans Les Échos du 23 mars : « On ne peut que constater que le tissu économique, que nous avons mis des décennies voire des siècles à construire, est à portée de main de ces très grandes fortunes institutionnelles ». Et il ajoute de façon lucide qu'est désormais posée « la question plus générale du moyen terme et de l'enracinement des grandes entreprises dans le territoire France ». Il aurait pu dire le territoire Europe !

En fait, derrière le rideau des sports, le Qatar est en train d'investir dans des secteurs économiques stratégiques pour l'ensemble des pays européens. Version rassurante : c'est son intérêt immédiat, un appui visible le mettant à l'abri des mauvaises pensées d'un puissant voisin. Du coup, l'opinion publique européenne ne voit que le côté sympathique des

investissements qataris. Mais elle oublie que, derrière ceux-ci, des pans entiers de secteurs assurant l'indépendance nationale des pays européens sont en cours de passer sous son contrôle. Pendant ce temps, l'Allemagne semble se faire forcer la main pour se montrer solidaire de ses partenaires . Jusqu'où cette évolution conduira-t- elle ? ■



5. Des rêves électoralistes à la réalité gouvernementale (n° 107, mai, de Politique magazine)

Avant que les Français ne qualifient les deux favoris pour le deuxième tour de la présidentielle, un professeur d'économie de Genève avait expliqué que Sarkozy perdrait les élections à cause de son bilan économique. Il lui reproche d'avoir maintenu les trente-cinq heures, subventionné l'industrie automobile déclinante, mis en place à contretemps un plan de relance et fini par adopter un plan d'austérité dicté par l'Allemagne... comme si Hollande aurait pu et voulu mener une autre politique.

On peut, certes, reprocher à Nicolas Sarkozy la façon dont il a géré la crise, mais il est faux de laisser croire que son rival aurait fait mieux si l'on s'en rapporte objectivement à son attitude passée et à ses promesses actuelles. Quoi qu'il en soit, celui dont le nom sortira des urnes le 6 mai au soir devra à la fois rassurer les partenaires européens de la France, trouver le moyen d'équilibrer les finances publiques, résorber enfin le

chômage sans pour autant ruiner définitivement les Français en s'attaquant à leur épargne. Cela est-il possible ?

« Comment voulez-vous que les gens aient une image positive de l'Europe (...) si leurs leaders ne montrent pas qu'ils croient dans le projet européen ? », s'est demandé Herman Van Rompuy juste avant le premier tour. Il pensait que François Hollande aurait du mal à convaincre Angela Merkel de renégocier le traité budgétaire et Nicolas Sarkozy, tout autant, à rediscuter du traité de Schengen. Mais une fois la parenthèse électorale refermée, ce que les partenaires européens, dominés par l'Allemagne, attendent, c'est que le nouveau président mette en place la politique de rigueur exigée par les opérateurs des marchés financiers. En particulier, les entreprises allemandes, satisfaites d'une politique qui leur donne des avantages compétitifs structurels sur leurs concurrents européens et leur permettent de s'enrichir au détriment de ceux-ci, feront pression pour maintenir un euro fort. La France devra vite oublier le rêve électoraliste pour adopter au plus tôt un plan de rigueur drastique. Comme, dans ce contexte, les agences de notation ne feront aucun cadeau, les taux d'intérêt pourraient très rapidement se tendre et la charge de la dette publique augmenter encore.

Pourtant, les deux candidats restant en lice sont d'accord pour revenir à l'équilibre budgétaire. L'un en 2016 et l'autre en 2017. Cela signifie concrètement qu'ils s'engagent l'un comme l'autre à trouver plus de 150 milliards d'euros dans ce laps de temps. Pour y arriver, tous les deux espèrent (par quel miracle ?) que la croissance française, au cours des années à venir, sera comprise dans une fourchette allant de 2 à 2,5 % du PIB. Ils escomptent donc que le taux de chômage diminue, que le nombre d'heures travaillées augmente, que la population active cesse de décroître et que les prix des matières premières stagnent... De fait, pour gagner leur pari, il faut que les taux d'intérêt sur les emprunts d'État n'enflent pas, ce qui paraît difficile, même en ayant recours à l'expédient des contrats « futures » sur la dette française mis en place sous l'égide d'Eurex et qui pourraient facilement servir de nouveau support – après les CDS et les ventes à découvert – à une véritable spéculation sur la crédibilité de la France à honorer sa signature. On sait où cela a conduit l'Espagne et l'Italie après la Grèce ! Le montant que devra rapidement trouver le nouveau président de la République est supérieur au total de l'impôt sur le revenu, supérieur au montant des intérêts annuels actuellement versés par l'État pour la dette en cours, supérieur au montant de l'échéance d'emprunts tombant en 2012 et qu'il faudra réemprunter sur les marchés faute de pouvoir rembourser...

Le difficile réveil post-électoral

En ce qui concerne l'évolution du taux de chômage, le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a mis les pieds dans le plat en

expliquant que les pouvoirs publics faisaient pression sur les chefs d'entreprise pour reporter à l'issue des élections leurs projets de licenciement, appelés par antiphrase « plans de sauvegarde de l'emploi » ! Le président d'Altédia, Pierre Beretti, l'a avoué : « Les industriels ont l'habitude des situations électorales. Il y a une autocensure naturelle ». Il prévoit donc une vague de licenciements dès la fin de l'été. Le directeur du cabinet Alpha, Pierre Ferraci, estime pour sa part que les grands groupes font des « mouvements de retardement » et qu'il y aura donc après les élections des « mesures de restructuration »... C'est pourquoi l'INSEE et l'UNEDIC attendent officiellement une augmentation du taux de chômage. En effet, le programme économique des deux candidats a été établi sur la base d'un taux de croissance en 2012 inférieur à 1 %. Insuffisant pour garantir le niveau de l'emploi. Et ce ne sont pas les mesures conjoncturelles, qui font l'objet de nombreuses promesses, qui permettront de remédier à cette évolution car leur financement pèsera sur le niveau normal d'activité. Ces politiques sont directement inspirées de l'enseignement du sapeur Camember qui creusait un trou pour en boucher un autre ! De plus, le nouveau président de la République sera aussi soumis à une très forte pression de la part de ses partenaires pour qu'il décide de « fluidifier » le marché du travail : certains songent déjà à exiger la suppression des contrats à durée indéterminée !

Toutes les mesures annoncées auront un coût. Il faudra dégager de nouvelles ressources budgétaires. Les deux candidats sont donc partis en guerre contre les « niches fiscales ». Derrière ce slogan de combat, se cache la remise en cause de décisions politiques qui avaient pour but, lors de leur adoption, soit de structurer la politique française – comme, par exemple, le « quotient familial », la loi Madelin, le régime des emplois à domicile ou encore celui des contrats d'assurance-vie –, soit d'isoler des ressources pour mener une politique particulière visible – « livret A » pour le financement du logement social –, soit encore de répondre à des préoccupations conjoncturelles – loi Scellier.... Si certaines de ces « niches », notamment celles qui correspondent à des mesures conjoncturelles jamais rapportées, peuvent à la rigueur être considérées comme des « cadeaux faits aux riches », les autres n'ont absolument pas ce caractère.

Les français consomment plus qu'ils ne produisent

En effet, l'épargne des Français est constituée des revenus qu'ils n'ont pas dépensés pour leur consommation individuelle... mais qui ont déjà supporté un impôt au moment de leur perception. Les discours démagogiques sur ces « niches fiscales », insistent sur leur effet néfaste sur l'économie. Elles encourageraient les Français, nous disent les deux candidats, à épargner plutôt qu'à consommer et donc à stériliser une partie (17 %) des revenus distribués... Contre-vérité qui prouve que nos hommes politiques en sont restés à des analyses économiques d'avant la

guerre ! En effet, quand l'épargne se faisait en espèces (pièces d'or) – sorties pendant un temps du circuit économique pour être dissimulées sous les draps de lit – cette épargne pouvait effectivement manquer au financement des investissements ; il en résultait que la prise en compte, à titre personnel, de son propre avenir individuel, pouvait effectivement nuire à la préparation de l'avenir collectif. Il n'en est plus de même aujourd'hui où l'épargne est quasi intégralement laissée dans le système bancaire qui le prête aussitôt, soit à l'État, soit aux entreprises, soit encore à des particuliers. L'épargne des Français n'est donc absolument plus aujourd'hui un obstacle au développement des investissements. Elle ne constitue plus une fuite du système économique. Si l'épargne n'est pas suffisante pour couvrir les investissements productifs, c'est parce qu'une large part de celle-ci a été détournée de ce but principal (crédit aux entreprises) au profit de dépenses stériles (consommations collectives financées à crédit par l'État ou consommations individuelles financées par le crédit à la consommation). La question n'est donc pas celle des « niches fiscales », mais celle de l'usage qui est fait de l'épargne, du bien fondé des dépenses de l'État et de la compatibilité du niveau de vie des Français avec leurs revenus. En un mot comme en cent : les Français consomment plus qu'ils ne produisent et le niveau de leur épargne n'est qu'apparent car, au moment où ils auront besoin de la mobiliser, ils ne savent absolument pas quel sera leur pouvoir d'achat. Les discours conformes à l'« analyse unique » de l'économie ne permettront pas de préparer l'avenir.

Ces quelques exemples suffisent à montrer la distance entre les rêves électoralistes et la réalité gouvernementale. Quel que soit le président que les Français se donneront le 6 mai, celui-ci sera condamné à respecter son programme et sa parole, mais la France aura alors à affronter une vague spéculative internationale comme elle n'en a jamais connue. Plus vraisemblablement, il décevra rapidement ses électeurs avec toutes les conséquences sociales que cela pourrait entraîner. ■

6. Croissance et Austérité (n° 108, juin, de Politique magazine)

Les deux mots ont dominé l'actualité politico-économique du mois de mai, à Paris comme à Berlin, à Bruxelles comme à New York.

L'austérité est nécessaire parce que les États-Unis d'Amérique, comme tous les pays européens, ont vécu à crédit depuis plus de quarante ans et qu'il faut bien un jour purger ses dettes ou accepter que sa monnaie fasse faillite. La croissance est indispensable car, sans elle, il est vain de penser

atteindre le plein emploi. C'est, du moins, le discours officiel. Selon que l'on se trouve avec un excédent de trésorerie, comme l'Allemagne, ou avec un taux de chômage insupportable, comme l'Espagne, on a intérêt à mettre l'accent sur l'assainissement des finances publiques ou sur la nécessaire relance de l'activité économique. Or, s'il est facile d'imposer l'austérité – surtout aux autres –, il est plus compliqué de rétablir la confiance, sans laquelle il est vain d'espérer renouer avec la croissance. La confiance ne se décrète pas, la saine croissance non plus. Car le mot croissance est chargé d'ambiguïté.

L'emploi sert la croissance

C'est une faute grave de prétendre que le plein emploi dépend de la croissance. C'est l'inverse qui est vrai. Si toute la population travaille, dans un emploi productif, alors l'économie sera en croissance. Créer artificiellement des emplois non productifs (les 60 000 fonctionnaires promis par le nouveau gouvernement) n'augmentera pas la croissance de l'économie. Certes, en cas de crise purement conjoncturelle, lorsque l'augmentation du chômage est due à un accident de parcours ou à un ralentissement passager, l'État peut intervenir en « dopant » le système. Dans ce cas, la machine économique peut se remettre en route à condition que ce « dopage » rende confiance aux agents productifs, que les revenus distribués par l'État soient utilisés pour acquérir des produits de l'économie ainsi relancée et que le système ne soit pas maintenu sous « produit dopant » pendant trop longtemps. Le sevrage doit être rapide, sinon il faudra sans cesse augmenter les doses. Au bout du compte, le système économique est détruit de l'intérieur et les « remèdes » n'ont plus aucune efficacité. Ils ne sont plus bons qu'à être jetés ; c'est bien ce qui se passe avec les monnaies dont il convient de rappeler qu'elles n'ont plus aucune valeur intrinsèque objective depuis que Richard Nixon a détaché le dollar de l'or.

La nécessaire consommation nationale

À l'issue du G8, François Hollande s'est félicité que celui-ci ait « été utile et fructueux car il a permis de porter un double message de confiance et de croissance »... Ce ne sont que des mots qui ne permettent pas d'entrevoir l'ombre d'un début de solution ! Angela Merkel, pour sauver la face, a, quant à elle, expliqué que « la consolidation des budgets et la croissance sont les deux faces d'une même médaille »... Pour un peu on aurait cru entendre Jean-Claude Trichet ! Certes, la production économique est une condition nécessaire à la consolidation des budgets. Mais elle n'est pas suffisante. Quant à la consolidation des budgets, elle ne

permet pas en soi de relancer la croissance. La consolidation des budgets repose essentiellement sur le fait que l'on ne vit pas au-dessus de ses moyens, que l'on consomme, en valeur, ce que l'on a produit. Chaque fois qu'un individu choisit un produit fabriqué à l'étranger de préférence à un produit équivalent fabriqué sur le sol national, il contribue au déséquilibre des budgets et au ralentissement de l'économie nationale. Si son intérêt individuel le conduit, pour des raisons de prix par exemple, à privilégier le produit importé, il porte, par le fait même, atteinte au bien commun national. Il est possible que, pour l'Allemagne, l'affirmation d'Angela Merkel soit vraie puisque son économie est excédentaire. Mais elle est égoïste. En effet, en contribuant à accroître le déficit budgétaire de ses partenaires européens grâce à un euro dont la valeur relative lui est favorable, l'Allemagne contribue aux difficultés de ses partenaires qui se trouvent dès lors contraints à l'austérité, sans croissance.

François Hollande, en dehors d'apporter indirectement son soutien à la politique d'intégration européenne préconisée par José Manuel Barroso (renforcement des fonds propres de la BEI, redéploiement des fonds structurels...), s'est rallié à l'idée d'un grand emprunt obligataire européen. Il s'agit là d'un constat de faillite de l'euro puisque, voici maintenant plus de dix ans, on nous expliquait qu'avec l'euro tous les pays pourraient emprunter au même taux, le « taux allemand ». Comme on constate aujourd'hui qu'il n'en est rien, on cherche un nouvel artifice : substituer à chaque emprunteur surendetté l'association de ces surendettés... en espérant qu'ils trouveront sur le marché un taux préférentiel. Mais on n'a jamais vu que dans un panier où l'on mélangeait des fruits sains et des fruits pourris, tous les fruits redevenaient sains ! Pour ne pas trop mécontenter les Allemands qui sont hostiles aux « euro-obligations » (« euro-bonds »), François Hollande propose de créer des « project-bonds ». Derrière ce barbarisme – qui vient un peu plus torturer la langue française – se cachent des emprunts affectés à des grands travaux d'infrastructure... sans se soucier du fait que l'Europe est déjà la région du monde où les infrastructures sont les plus développées. Mais ses partenaires font semblant de ne rien remarquer car, comme le remarquait Pierre Rousselin dans Le Figaro du 23 mai, « ils savent que les choses sérieuses commenceront fin juin, au lendemain des scrutins en France et en Grèce ».

Comme les marges de manœuvre vis-à-vis des autres pays sont faibles – on ne peut se passer ni des dollars américains, ni du gaz russe, ni du pétrole du Golfe persique, ni des machines-outils allemandes, ni des jouets chinois – François Hollande se raccroche à l'idée qu'il faut, en France, augmenter la productivité, et, pour cela il la met en « maison de redressement » – appelée de « redressement progressif » dans le Journal officiel du 22 mai 2012. La productivité de l'industrie française ne mérite pas cela. Au nombre d'heures travaillées égal, la productivité des ouvriers français est une des plus fortes du monde. Ce qui plombe la production française, ce n'est pas la productivité du travail mais les charges et

contraintes administratives de toutes natures qui pèsent sur les entreprises françaises et sur leur personnel. De ce point de vue Nicolas Sarkozy avait eu raison, mais un peu tard et un peu timidement, d'augmenter le taux de la TVA.

Le problème, c'est qu'aucune politique de long terme ne peut être menée tandis que la répétition des campagnes électorales est propice à la multiplication des promesses démagogiques fort onéreuses. La dernière fut un modèle du genre et parmi les premières décisions du nouveau gouvernement il y a eu, par exemple, la promesse d'abroger, avant sa mise en œuvre, l'augmentation de la TVA. ■

7. Economie libérée et souveraineté nationale (n° 109, juillet/août, de Politique magazine)

Trois jours avant le second tour des élections législatives, le nouveau président de la République, François Hollande, est intervenu pour appeler les électeurs grecs (!) à bien voter ; c'est-à-dire à voter pour des personnes désignées par des partis politiques favorables à l'euro.

Que ces partis aient conduit la Grèce à la faillite avec constance et qu'ils soient, aujourd'hui, devenus les exécuteurs des instances financières internationales pour imposer aux Grecs une austérité insupportable, ne semblait pas gêner outre mesure le nouveau président. Mais ce qui est le plus choquant, c'est le principe même que le président d'un état se permette d'inciter les citoyens d'un autre pays à voter en ne tenant d'ailleurs compte que de la situation économique de partenaires de moins en moins solidaires.

Certains objecteront que, le même jour, le FMI et l'Union européenne menaçaient les Grecs de ne pas leur verser l'aide promise s'ils votaient mal ; que les Etats-Unis font de même partout dans le monde ; que ce sont des agences de notation américaines qui ont dans le même temps dégradé la note de l'Espagne de trois crans ; que, pendant un temps, Nicolas Sarkozy avait recherché le soutien de Madame Merkel pour s'imposer face à son rival... Bien plus, ces mêmes personnes trouvent normal que, dans un monde où toutes les économies sont interpénétrées, on ne puisse pas agir sur un plan national sans tenir compte des répercussions sur les peuples voisins. Tout cela n'est que confusion ; lorsque l'on se mêle de tout, on ne s'occupe de rien. Le système

volontairement mis en place en Europe depuis une trentaine d'années (depuis ce que l'on a appelé l'Acte unique) est purement et simplement un renoncement à la souveraineté nationale au profit d'un système protéiforme lui-même imbriqué dans un tissu de relations automatiques qui ne tient pas compte des hommes mais seulement des « flux » économiques. Cette évolution européenne est elle-même en conformité avec les règles mises en place par l'ONU et l'OMC.

On en est arrivé à un système tellement complexe que plus personne ne le maîtrise, mais qui permet aux appareils des partis en place de se maintenir grâce à une manne financière discrètement distraite des flux financiers internationaux. Tout prétexte est désormais bon pour donner lieu à des flots de paroles qui n'ont pas pour but d'expliquer la situation aux citoyens mais de les faire réagir de façon spontanée... et donc de « bien » voter. Les citoyens sont de plus en plus noyés sous une masse de chiffres qui n'expriment plus rien. On assiste à une valse de milliards qui n'évoquent rien, sinon l'énormité des difficultés et l'impossibilité pour le citoyen de comprendre ce qu'il faut faire. Chacun est prié de faire confiance à ceux qui ont confisqué les pouvoirs et d'excuser leur incompétence à le sortir rapidement d'embarras.

Les « grands champions nationaux » détenus par des capitaux étrangers

Heureusement, dit-on, la France a de « grands champions nationaux », ces grandes entreprises que le monde entier envie et qui portent des noms prestigieux. Quand on y regarde d'un peu plus près, on constate que ces grands champions nationaux dont le capital est coté à la Bourse de Paris, sont en fait en grande partie détenus par des fonds de pension étrangers, que leurs principaux dirigeants sont de nationalités diverses, qu'ils payent en France proportionnellement beaucoup moins d'impôt que les petites entreprises – optimisant leur fiscalité par des mouvements « internes » avec des filiales bien situées dans des « paradis fiscaux », ce qui permet de faire apparaître le bénéfice dans le pays où il est le moins imposé –, qu'ils sont les premiers à réclamer des subventions dès que leur chiffre d'affaires baisse (primes à la casse !) et qu'ils n'ont aucun scrupule à délocaliser leur production si cela est plus avantageux pour eux. Où est l'intérêt national dans un tel système ? Et que peut faire un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, pour diriger le pays ? Augmenter les impôts sur les entreprises n'est pas une solution car les plus importantes d'entre elles seront heureuses de voir le gouvernement britannique ou un autre leur dérouler le « tapis rouge », pour utiliser l'expression qu'a osée David Cameron en marge de la réunion du G20.

Quoi qu'il en soit, toute politique d'assainissement finit toujours par peser sur le citoyen de base, que ce soit directement par l'impôt, les baisses de salaire (comme en Grèce) ou l'augmentation du chômage (cas de l'Espagne). Qu'une société qui a longtemps vécu à crédit, soit un jour amené à payer ses dettes, cela est normal même si c'est douloureux. Mais que cela entraîne un enrichissement indû de certaines institutions financières internationales (fussent-elles des fonds de pension destinés à payer des retraites dans d'autres pays du monde), cela est insupportable. Ces institutions se conduisent alors comme les usuriers du XIX^e siècle qui profitaient de la misère des paysans et des ouvriers pour s'enrichir sur le dos des plus pauvres. Que cela se produise aujourd'hui à une échelle internationale ne change rien à l'affaire. Sauf que l'on ne peut espérer en sortir qu'au sein de chaque société organisée et solidaire par des mesures acceptées par tous et non imposées de l'étranger.

« En l'Europe nous ne croyons plus »

La politique fondée sur le tout économique et sur une intégration toujours plus poussée par les marchés a fait faillite. Même l'ancienne ministre des Affaires étrangères de l'Espagne, Ana Palacio, a dû le reconnaître lorsqu'elle a publié dans Le Figaro du 20 juin 2012 un article intitulé : « En l'Europe nous ne croyons plus » ! Dans chacun des pays concernés, ce n'est même plus ni le règne de l'étranger ni la domination d'une administration apatride mais l'anarchie masquée derrière une fuite en avant qui cherche simplement à faire gagner du temps. Mais pour quoi faire ? Pour continuer à laisser les grosses institutions financières anonymes faire croître leur bilan en épuisant le tissu social de tous les pays développés ?

Dans de telles conditions, que faut-il faire ? La solution est d'abord nationale, car la douloureuse solidarité qui sera nécessaire pour en sortir met en jeu les valeurs communes dans lesquelles se reconnaissent les peuples ; de plus, elle n'est pas simplement économique. Si l'on en reste sur cet unique terrain, on ne pourra au mieux que mettre en œuvre quelques palliatifs pour le seul bénéfice des partis en place. C'est le bienheureux Pie IX qui avait déjà posé le diagnostic et indiqué en même temps la solution lorsqu'il écrivait en 1864 dans son encyclique *Quanta Cura* : « Qui ne voit et ne sent parfaitement qu'une société dégagée des liens de la religion et de la vraie justice, ne peut plus se proposer aucun autre but que d'amasser et d'accumuler des richesses, ni suivre d'autre loi dans ses actes que l'indomptable désir de l'âme d'être esclave de ses propres passions et intérêts ? » A son époque, Jeanne d'Arc avait résolu la crise du Royaume de France en mettant en œuvre une méthode, « Bouter l'étranger hors de France », au service d'un but : « Messire Dieu premier servi ». La leçon est toujours valable.

8. L'Allemagne, fossoyeur de l'euro ? (n° 110, septembre, de Politique magazine)

Depuis trois ans maintenant la crise économique européenne se développe au rythme des soubresauts politiques allemands. Que ce soit pour renflouer le gouvernement grec, soutenir l'économie italienne ou sauver les banques espagnoles, rien ne peut se faire sans le soutien financier de l'Allemagne.

François Hollande veut-il lancer de grands emprunts européens, de façon à faire profiter les Etats dépensiers des taux allemands (c'était, faut-il le rappeler, l'un des avantages dont devaient bénéficier tous les pays qui ont adopté l'euro !) ? Sans le feu vert de l'Allemagne, il n'en est pas question ! Pour mettre en place le nouveau Mécanisme économique de stabilité (sic), qui doit succéder au Fonds européen de stabilité financière avec des moyens plus puissants, il faut encore l'accord de l'Allemagne. Or, depuis le début de la crise, chaque fois qu'il est question de mettre en place un nouveau « plan de sauvetage » ou un nouvel « accord de la dernière chance », la chancelière allemande semble tergiverser avant d'accepter. Il est vrai qu'à chaque fois, elle doit se battre avec une opposition interne de plus en plus pressante, y compris dans son propre parti. Et il n'est pas évident qu'elle puisse suivre encore longtemps le rythme imposé. Il y a trois raisons principales à cela : une raison politique d'orthodoxie budgétaire, une raison économique d'excédent commercial et une raison monétaire d'un euro congénitalement inadapté.

Des décisions qui ne respectent pas l'orthodoxie budgétaire

De tout temps – du moins jusqu'à une époque récente – et sous toutes les latitudes, aucun gouvernement qui a dépensé plus qu'il ne pouvait percevoir (par l'impôt) n'a pu survivre très longtemps. C'est pourtant ce que font désormais les gouvernements du monde développé, depuis près de quarante ans maintenant. Dépenser l'argent que l'on n'a pas ne permet de continuer à croire que l'on est riche, que tant que les créanciers acceptent de remettre chaque jour un peu plus d'argent au pot. Un jour, ils exigent non seulement le paiement des intérêts courus – ce qui représente en France le deuxième poste budgétaire de l'état – mais encore le remboursement du capital prêté. Il faut alors que le contribuable soit en mesure de faire face à cette charge supplémentaire sans que le citoyen ne reçoive quelques avantages étatiques en échange. Cette

période critique au cours de laquelle aucun gouvernement ne peut tenir les promesses imprudentes antérieures et au cours de laquelle tous les citoyens sont appelés à se serrer la ceinture, dure d'autant plus longtemps que le laxisme antérieur a été grand et que les créanciers ont perdu toute confiance.

L'orthodoxie budgétaire passe normalement par la « règle d'or », autrement dit par l'équilibre des dépenses et des recettes. Mais il est faux de croire que l'on peut impunément augmenter les recettes publiques – ce qui se fait toujours au détriment de la dépense privée, autrement dit de la consommation – sans rogner drastiquement sur les dépenses publiques dont l'utilité réelle est toujours moins grande que l'avantage électoraliste qu'en retirent ceux qui les initient. Seulement, vouloir imposer la « règle d'or » par une Administration supranationale revient à priver le Parlement de ce qui est sa raison d'être. Si le Parlement n'a plus la maîtrise du budget, y compris celle de le voter en déséquilibre, le Parlement ne sert à rien ou, pire, risque de ne plus s'occuper que de questions qui ne le regardent pas et qui n'auront d'autre effet que de brider un peu plus les libertés fondamentales des citoyens.

De plus, si la « règle d'or » doit effectivement être un idéal – surtout en période de croissance –, elle ne doit en aucun cas se transformer en carcan dans les périodes difficiles. Lorsque un système économique tourne au ralenti, que les citoyens perdent leur emploi, que les consommateurs ne peuvent plus payer ce qu'ils doivent, la première obligation du Pouvoir n'est pas de respecter la « règle d'or », ni même de décréter la relance par la consommation, mais de rétablir les conditions qui permettent à tous les citoyens de travailler, de vivre de leur travail et de dégager des fruits de leur travail des sommes suffisantes pour faire face à la charge des dépenses communes. Si, dans certaines circonstances, la dépense publique peut se substituer à la dépense privée pour soutenir une consommation qui est nécessaire à la production nationale, elle n'est pas la panacée. Une dépense publique qui soutient une consommation de produits importés, ne fait qu'accroître la difficulté et en différer la solution. Les Allemands l'ont bien compris ; c'est pourquoi la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe va une nouvelle fois être amenée à examiner les accords européens « de la dernière chance ».

Une richesse relative qui dépend des excédents commerciaux

La logique voudrait donc que les Allemands claquent purement et simplement la porte : si les autres états européens ne sont pas capables de comprendre où est leur intérêt à moyen terme, ils ne sont pas obligés de se jeter à l'eau avec les autres. En fait, deux éléments les retiennent : leur appartenance à la zone euro dont ils ne veulent pas assumer seuls la

responsabilité politique de l'échec (ce qui risquerait de rendre douloureuses de vieilles plaies mal cicatrisées quoiqu'on en dise) ; les choix politiques antérieurs qui se referment aujourd'hui sur eux comme un piège. Ils ont fait le pari de s'en sortir par une politique d'austérité avant tous les autres de façon à obtenir un avantage concurrentiel considérable sur leurs partenaires. Leur politique a réussi et il faut les en féliciter. Mais elle a des conséquences très graves, car cette politique était égoïste.

En décrétant l'austérité avant tous les autres et à une période où la croissance économique était encore au rendez-vous, cette politique d'austérité n'a été que très relative. Si les Allemands n'avaient pas partagé avec certains de leurs partenaires une monnaie commune, personne n'aurait le droit de leur faire le moindre reproche. Au sein d'une union monétaire, ce cavalier seul est en soi un constat d'échec : ou les Allemands n'ont pas su faire comprendre à leurs partenaires l'intérêt d'une telle politique ou ils ne l'ont pas voulu – car une telle politique n'était pas forcément applicables par tous au même moment. En effet, grâce à cette politique à contre-temps par rapport aux autres partenaires, l'Allemagne a obtenu un avantage économique relatif, un avantage comparatif ! Dès lors, plus l'économie allemande s'est développée, plus elle a ruiné celle de ses partenaires. Les principaux clients de l'économie allemande sont les autres européens... sans le sou ! Si ces pays n'ont plus les moyens de continuer à dépenser, l'économie allemande souffrira terriblement. Et ce n'est pas la consommation intérieure – surtout avec une population vieillissante – qui permettra de maintenir le niveau actuel. De même, un éclatement de la zone euro serait une vraie catastrophe pour l'Allemagne : ses produits arriveraient, du jour au lendemain, chez ses principaux clients, à un prix prohibitif. L'Allemagne a autant intérêt à soutenir la Grèce que la Chine et l'Arabie saoudite ont intérêt à subventionner les états-Unis. Mais sa puissance économique est-elle suffisante pour supporter aussi l'Italie et l'Espagne, sans compter la France ?

Une erreur congénitale

La monnaie unique, qui a « poussé au crime » les pays du Sud en leur permettant d'obtenir des crédits à des taux excessivement faibles et qui a permis à l'Allemagne de s'enrichir sur le dos de ses partenaires serait-elle donc la cause principale de cette situation de crise que nous connaissons ? Il n'en est rien. Car si la monnaie unique est effectivement affectée d'une tare congénitale, cette tare ne lui est pas propre. Il s'agit purement et simplement d'une inversion de toutes les valeurs. On voulait que l'Europe devienne une entité politique unique – solidaire. Or, on constate que toute entité politique au sein desquels les peuples se sentent solidaires, dispose d'une monnaie unique : puisque l'on n'arrive pas à avancer vers cette unité, faisons une monnaie unique, cela obligera à aller vers une plus

grande unité ! On a inversé l'ordre des causalités. On continue. Lorsque le plein emploi est assuré et que les consommateurs sont confiants dans l'évolution du système, la croissance économique traduit cette euphorie. Aujourd'hui, où la crise devient de plus en plus grave, où la consommation stagne et où le chômage augmente, on explique qu'il faut « relancer » la croissance... comme si c'était la croissance qui était la cause – et non la constatation – de l'euphorie économique. De la même façon, on a constaté que, plus la production économique était grande, plus il était indispensable d'avoir une masse monétaire importante qui tourne rapidement. Là aussi, on a inversé les facteurs : on a fait croître la masse monétaire au-delà du raisonnable et on l'a fait circuler de plus en plus vite... en espérant que cela conduise à la prospérité. On n'a réussi qu'à faire les beaux jours des spéculateurs dont certains sont devenus plus puissants que de nombreux états et à faire croître la masse monétaire au point qu'elle menace de dégénérer en un système inflationniste sans précédent que l'on ne verra pas venir. Dans ce monde instable, les Allemands semblent bien ceux qui ont le moins perdu le sens des réalités. Mais comment peuvent-ils le dire aux autres sans qu'on ne leur impute – comme dans l'Antiquité – la responsabilité des mauvaises nouvelles dont ils n'auront été que les annonciateurs ?

9. Sauver l'économie ou la finance ? (n° 111, octobre, de Politique magazine)

Les nouvelles « économiques » se succèdent à une vitesse impressionnante. En France, le président Hollande a annoncé que l'effort nécessaire au redressement serait équitablement partagé en trois : réduction des dépenses de l'état, augmentation des impôts sur les entreprises et sur les particuliers. En Europe, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a donné son feu vert au Mécanisme européen de stabilité (MES) tandis que Mario Draghi a annoncé que la BCE mettrait ce qu'il faudrait sur la table pour sauver l'euro. Aux Etats-Unis, le président de la FED a décidé d'injecter jusqu'à 40 milliards de dollars par mois pour garantir les engagements des agences publiques de garantie des crédits, expliquant qu'il maintiendrait la mesure aussi longtemps qu'il faudrait. Qu'est-ce que ces mesures peuvent apporter par rapport aux objectifs fixés ? Explications en quatre points.



1. La politique française d'assainissement conduit à l'austérité

Certes, assainir au plus vite les finances publiques françaises est indispensable comme il est indispensable que la charge des emprunts d'état cesse d'être son deuxième poste budgétaire. Pour autant, présenter les mesures envisagées par le gouvernement comme « équitables » relève de l'escroquerie intellectuelle pure et simple. Dire que l'état va diminuer ses dépenses de 10 milliards d'euros est un effort d'une extrême faiblesse quand augmenter les impôts pesant sur les personnes physiques d'un même montant est une charge très lourde. Surtout que cette charge ne sera pas équitablement répartie puisque les « riches » qui n'émigreront pas seront en nombre très largement insuffisant pour faire face à ce surcroît d'impôt ! Ces contribuables pressurisés fiscalement devront donc, à due concurrence, diminuer leur consommation ce qui pèsera sur le niveau de l'emploi. Les mêmes conséquences sont à prévoir en ce qui concerne l'augmentation des impôts sur les entreprises.

2. La Cour de Karlsruhe a sauvé le Parlement allemand, pas l'euro



Difficile, dans ces conditions, de croire que les dépenses de l'état diminueront alors qu'il lui faudra faire face à la dégradation sociale engendrée par les mesures qu'il aura lui-même édictés. Et il est tout aussi vain d'espérer que ces mesures contribueront à contenir le déficit public dans la limite de 3 % imposée par le vote de la fameuse « règle d'or »... Un nouveau tour de vis est donc à envisager avant la fin de l'année 2013, tour de vis d'autant plus serré qu'il faudra en plus supporter les pénalités imposées par l'Europe pour non respect de ladite « règle d'or ». Voilà pourquoi la politique de François Hollande mène la France sur le chemin de l'austérité, non sur celui de la croissance. Car, il ne faut pas se faire d'illusion : la baisse de consommation des Français ne sera pas compensée par des exportations, les partenaires économiques de la France étant eux aussi au bord de la récession. (Illustration : La Cour de Karlsruhe a dit oui, mais...).

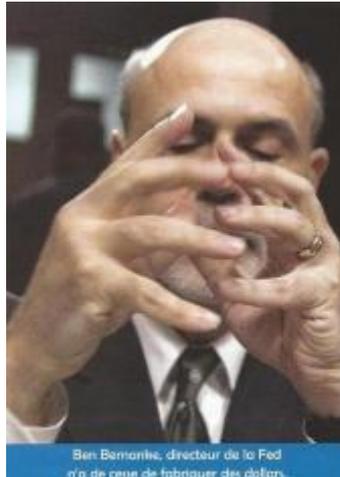
En donnant son feu vert à la signature de l'accord européen sur la mise en place du MES, la Cour de Karlsruhe a pris soin de préciser que le Parlement allemand avait déjà autorisé le Gouvernement à engager la solidarité allemande jusqu'à une hauteur de 190 milliards d'euros. Mais, si le sauvetage des autres économies européennes devait aller au-delà de cette limite, le Parlement aurait à se prononcer à nouveau. Or, voler au secours des banques espagnoles risque d'engager l'Allemagne au-delà de cette limite – car ce n'est pas immédiatement que le marché immobilier permettra d'écouler les stocks de bâtiments inachevés – sans parler des provinces ibériques, encore plus endettées. C'est d'ailleurs ce qui explique la divergence de vue entre les ministres français et allemands des finances sur le calendrier d'intervention du MES. En clair, s'il a permis de ne pas faire porter immédiatement sur l'Allemagne la responsabilité de l'échec de l'euro, la mise en place du MES n'a pas sauvé le système !

3. Le rachat de créances publiques fragilise la BCE

La décision du président de la BCE, « super Mario », de racheter des créances publiques pour maintenir les taux supportés par les états dont les économies sont les plus fragiles à un niveau acceptable n'est pas non plus en soi une solution définitive. Elle aide à gagner du temps mais fragilise la banque européenne. En effet, ces rachats font grossir son bilan de titres qui ne valent pas grand-chose et qu'elle serait dans l'incapacité de réaliser en cas de besoin. Du coup, c'est la Bundesbank qui pourrait être appelée à contribuer au sauvetage de ladite BCE. Mais la décision de la Cour de Karlsruhe vis-à-vis du MES vaut aussi pour la BCE. Et on voit mal comment elle autoriserait la Bundesbank à secourir une banque européenne imprudente et inefficace. Les agences de notation pourraient alors faire le même constat et dégrader la note de l'Allemagne. Ce qui aboutirait à un resserrement des « spreads » (différences de taux)

entre Berlin et les autres Etats européens.. mais au détriment de l'Allemagne ! Dans l'immédiat, cette décision peut paraître favorable aux prêteurs : les taux vont augmenter.

4. La création monétaire américaine au service de la Bourse



La FED vient de lancer un nouveau programme de création monétaire et annonce qu'elle le maintiendra aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Il s'agit de relancer le marché du travail. Mais c'est oublier que les entreprises n'embauchent pas d'abord parce que le loyer de l'argent est faible mais parce qu'elles ont la possibilité de vendre la production supplémentaire résultant de ces nouvelles embauches. Or, les perspectives de croissance économique sont faibles. Dès lors, les entreprises qui peuvent avoir accès à ces finances nouvelles largement distribuées les utilisent plutôt dans des placements financiers qu'elles espèrent lucratifs, que dans des accroissements d'une capacité de production déjà trop largement dimensionnée. De plus, les banques, bénéficiaires en premier ressort de ces largesses, ne sont pas autorisées à prêter plus, ni aux entreprises ni aux particuliers, les normes internationales toujours plus dures en la matière bridant leurs ardeurs. Elles n'ont donc pas d'autres choix que d'utiliser ces sommes pour les « placer » sur les marchés financiers. On voit d'ailleurs les multinationales lancer des emprunts obligataires internationaux qui leur serviront à « gérer leur trésorerie » (c'est-à-dire faire des plus-values) plutôt qu'à augmenter leur production. (Illustration : Ben Bernanke, directeur de la Fed, n'a de cesse de fabriquer des dollars).

Toutes ces mesures vont dans le même : elle soutiennent d'abord les marchés financiers, plus que l'économie réelle. En effet, les entreprises multinationales qui peuvent aller sur les marchés financiers emprunter aux banques – pour lesquelles la souscription de tels emprunts est considérée comme un placement et non comme un crédit distribué –

l'argent qu'elles n'utiliseront pas pour relancer une production qu'elles ne vendraient pas, peuvent ensuite l'« investir » sur les marchés garantis par les banques centrales indépendantes ou pour acquérir des concurrents moins importants. Ces opérations gonflent les volumes des transactions financières et permettent à ceux qui ont les moyens de réagir le plus vite de réaliser des plus-values purement nominales. Elles n'ont pas la moindre influence sur le niveau de la production réelle. Jusqu'à quand cela durera-t-il ? ■

10. Les Sommets de la dernière chance (n° 112, novembre 2012, de Politique magazine)

Trente ans d'errements

Au moment où le débat sur le niveau de l'effort qui sera demandé aux Français s'installe au Parlement, il est bon de s'intéresser aux fondements de la fiscalité nationale, pour examiner à quoi elle sert et la façon dont elle évolue.

Officiellement, dans la France de ce début du xxie siècle, l'impôt a trois raisons d'être : assurer le financement de l'état et des administrations publiques, redistribuer la richesse dans un but de justice sociale et aussi piloter l'économie afin de la rendre performante (sic). Comme dans tous les pays démocratiques, et compte tenu de l'importance de cette fiscalité sur la vie des « habitants » du pays, ce sont les citoyens qui consentent à l'impôt par l'intermédiaire de leurs représentants, c'est-à-dire les membres du Parlement. Si donc la croissance n'est pas au rendez-vous, si le niveau de chômage est élevé et si les inégalités sont flagrantes, c'est que le système fiscal ne répond pas aux attentes que l'on met en lui.

Un impôt qui ruine la souveraineté nationale

Le but premier de l'impôt est de financer l'état. Mais, tous les gouvernements qui se sont succédés depuis la seconde guerre mondiale n'ont eu de cesse de faire croître comme un cancer les services d'un état qualifié de « providence ». Aujourd'hui, la dépense publique représente plus de 56 % du Produit intérieur brut. Où est-il donc le temps où un

président de la République expliquait que lorsque cette dépense publique franchirait la barre des 40 % du PIB, le pays aurait sombré dans le communisme ? Hélas, dans un système où l'on ne peut pas être élu sans faire des promesses plus grandes que celles de ses adversaires, les besoins publics ne peuvent que croître rapidement. Tous les prétextes sont bons ; depuis les obligations de l'état omniprésent jusqu'aux avantages catégoriels consentis aux groupes de pression sur lesquels s'appuient chaque candidat.



Cette surenchère dans les interventions de l'état conduit à un budget qui, depuis plus de quarante ans, est voté chaque année en déséquilibre. Les dépenses de l'état ne peuvent plus être uniquement couvertes par l'impôt – pourtant déjà très élevé – et le Gouvernement doit continuellement faire appel à l'emprunt. Ceci a deux conséquences majeures : la première est que l'état devient de plus en plus dépendant des « investisseurs » internationaux (en 2012, la moitié de ces « investisseurs » venaient d'Asie et du Moyen-Orient) et des taux d'intérêt qu'ils imposent en s'appuyant sur l'éclairage des agences de notation ; la seconde est que le montant total des intérêts que la France doit rembourser chaque année est devenu le deuxième poste de dépenses publiques par rang d'importance (notons que cette charge d'intérêt est une composante du PIB que l'on cherche à faire croître car ce PIB est la somme des valeurs ajoutées par les entreprises et des « coûts de production » des administrations). Politiquement, cette surenchère électoraliste est ainsi en partie responsable de la perte de souveraineté actuelle de la France.

Une redistribution qui ne reconnaît pas la citoyenneté

La redistribution a officiellement un but égalitaire. Dès lors, elle cherche à confisquer toujours plus les biens de ceux qui réussissent pour donner aux malchanceux. Cela a trois effets complémentaires : d'abord, cela décourage ceux qui seraient les plus aptes à entraîner les autres et à créer de véritables richesses (pas simplement une richesse apparente, purement financière, qui n'est que le faux-nez d'une inflation qui finira bien par éclater) ; ensuite, cela les empêche d'utiliser leur argent pour des

dépenses de luxe, grosses pourvoyeuses d'emplois ou pour de simples dons ; enfin, cela pousse les classes les moins aisées à gaspiller et, comme si cela ne suffisait pas, on les encourage à s'endetter. Tout le monde est ainsi encouragé à adopter un même mode de consommation, ce qui conduit à faire passer la qualité après le prix de vente des produits aux consommateurs. Or, les produits peu coûteux viennent souvent de pays où la protection sociale est inexistante et où les normes de production sont peu exigeantes ; dès lors, ces mauvais produits qui chassent les bons, nuisent à la production nationale.

De plus, cette redistribution – non-discrimination oblige – est essentiellement tournée vers les populations les plus défavorisées, y compris les étrangers en situation irrégulière, ce qui ne favorise pas l'intégration et va même jusqu'à porter atteinte à la notion de citoyenneté.

Trop d'impôt tue l'emploi

En vertu des accords de libre-échange négociés dans le cadre de l'OMC ou imposés par l'Union européenne, le pays n'est plus maître du niveau de la pression fiscale sur ceux qui sont assez puissants (les entreprises multinationales) ou assez riches (notamment les vedettes du spectacle) pour se délocaliser. Les normes comptables internationales favorisent d'ailleurs cet état de fait. Le gouvernement ne peut donc plus agir que sur la pression fiscale qui est imposée à ceux qui ne peuvent pas partir.



Pour fixer cette pression fiscale, les Pouvoirs publics ne s'appuient plus sur un véritable projet économique, mais uniquement sur des statistiques et des chiffres comptables. Cela peut conduire à des aberrations dont l'une des dernières en date est la décision de l'actuel gouvernement de défaire la meilleure idée mise en pratique par le précédent : le statut d'auto-

entrepreneur. Sous prétexte que le manque à gagner pour l'état atteindrait aujourd'hui quelques centaines de millions, on veut aligner le régime des auto-entrepreneurs sur les autres, c'est-à-dire leur imposer de payer impôts et autres charges sociales avant même de commencer à gagner de l'argent. Résultat : on les décourage de travailler. Comme aucune mesure fiscale n'est jamais neutre et qu'aucune décision ne débouche sur un résultat qui serait « toutes choses égales par ailleurs », le prétendu manque à gagner actuel ne rentrera pas dans les caisses publiques, mais le nombre de chômeurs qui auront recours aux aides étatiques va augmenter. Et le manque à gagner va se transformer en dépenses supplémentaires. L'impôt ne tue pas seulement l'impôt, il tue aussi le travail et l'emploi.

En réalité, la fiscalité française est désormais une fiscalité à deux vitesses : douce pour les apatrides (grosses entreprises, fonds de pension et spéculateurs financiers), au nom du libéralisme financier ; lourde, voire confiscatoire, pour les particuliers et les PME, au nom d'une conception socialisante et étatisée de la solidarité.

Des Parlementaires stipendiés

Les parlementaires sont censés consentir à l'impôt au nom du peuple qu'ils représentent. Mais les parlementaires actuels ne sont pas de vrais représentants du peuple. Ce sont de simples professionnels du discours, choisis par les partis, et qui ne se sont jamais heurtés aux difficultés du peuple qu'ils sont censés représenter. La politique est devenue pour eux un métier. Comme ils sont choisis dans une caste essentiellement issue de la fonction publique, leur origine sociologique n'est en rien à l'image du pays. Ils décident de choses qu'ils ne connaissent pas et n'ont pas à supporter les conséquences de leurs décisions. Il ne faut donc pas s'étonner si leur consentement n'est pas convenablement éclairé.

Il faut ajouter que, pour être élus, ils doivent avoir le soutien d'un parti dit « de gouvernement », dont le vainqueur a aussi le droit de désigner le chef de l'exécutif. Ainsi, ceux qui sont censés consentir à l'impôt au nom du peuple ne connaissent pas ledit peuple mais sont les obligés du Gouvernement qui sollicite leur consentement. Autant dire qu'à part quelques modifications de façade, ils ne s'opposeront jamais aux décisions de l'exécutif. Il est loin le temps où les Parlements de Bretagne ou de Provence pouvaient décider de refuser de voter les subsides demandés par un roi au pouvoir absolu !

11. Rapport Gallois : le gouvernement nie le réel (n° 113, décembre 2012, de Politique magazine)

Ayant constaté une diminution sensible de la part des exportations françaises au sein même de la zone euro (qui selon le cabinet Coe-Execode serait passée de 17 à 12,6 % entre 1998 et 2011), le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a demandé le 11 juillet 2012 à Louis Gallois un rapport sur "un véritable pacte productif pour la compétitivité, la croissance et l'emploi".

Le 5 novembre dernier, le rapport Gallois a officiellement été rendu public et, dans la foulée, le gouvernement a présenté les mesures qu'il comptait retenir. Seules ces dernières ont donné lieu à médiatisation. Un examen rapide des principales mesures préconisées dans ce rapport permet cependant de constater que, s'il recommande d'introduire obligatoirement un certain nombre de représentants des salariés dans les conseils d'administration des entreprises – et, ce qui est plus discutable, dans les conseils de surveillance – il ne fait même pas allusion aux 35 heures ou à l'âge du départ à la retraite. Ces questions n'auraient-elles aucune incidence sur « la compétitivité, la croissance et l'emploi » ? Par habitude, le rapport préconise la création d'un nouveau « comité Théodule » dont personne ne sait par qui il sera financé : le... « Commissariat à la Prospective » !



Louis Gallois remettant son rapport à Jean-Marc Ayrault. Stupeur et tremblements.

Louis Gallois propose également de « sanctuariser » le budget de la Recherche publique et celui du soutien à l'Innovation. Deux postes des dépenses publiques dont il ne se demande à aucun moment s'ils seront efficaces, quels que soient les déficits publics et les difficultés des Français à faire face aux charges qui leur incombent. Après les « niches fiscales » que le candidat à la présidence de la République avait déclaré inadmissibles avant d'appliquer la doctrine selon laquelle « le roi de France ne paye pas les dettes du duc d'Orléans » - mais Louis XII l'avait fait contre ses intérêts immédiats et non au détriment de son peuple -, voici maintenant les « niches budgétaires » !

Quel avenir pour la TVA ?

Mais les médias se sont contentés de ne retenir que les mesures dites « phares » : hausse de la TVA, « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi », baisse (sic) des dépenses de l'état...

Après avoir expliqué que l'augmentation de la TVA votée sous Nicolas Sarkozy était une mesure de salut public et avoir reproché à François Hollande d'être revenu sur cette décision, il n'est pas question de critiquer cette nouvelle proposition. Cette décision n'est cependant pas satisfaisante. Parce qu'elle diffère dans le temps une mesure urgente. Parce qu'elle ne concerne essentiellement que les entreprises soumises au taux intermédiaire et au taux normal de TVA alors même que la mesure votée sous l'autorité de Nicolas Sarkozy était censée avoir en ligne de mire les activités ouvertes à la concurrence internationale.

Deuxième « mesure phare » retenue par le gouvernement : restituer aux entreprises, un an après les leur avoir prises, une partie des sommes ponctionnées au titre de l'impôt sur les sociétés. Pour ne pas paraître totalement incohérent, le gouvernement a décidé de le rendre sous forme de crédit d'impôt – ce qui suppose la mise en place d'une nouvelle usine à gaz fort onéreuse baptisée « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE). Ce CICE ne sera pourtant soumis à aucune obligation de la part des entreprises bénéficiaires, pas même celle de maintenir leurs effectifs, ni celle d'investir, encore moins celle d'augmenter leur part de marché. Il n'aura donc aucun lien direct avec la compétitivité ou avec l'emploi et encore moins avec la croissance ! Le seul élément pris en compte pour cette « restitution » sera la masse des salaires compris entre une fois et deux virgule cinq fois le Smic. Autrement dit, le nom de cette usine à gaz n'a qu'un seul but, celui de masquer un changement profond d'orientation politique et, subsidiairement, de dissimuler derrière un slogan la création d'une nouvelle « niche fiscale », l'une des plus importantes de toutes.

Selon Le Monde du 7 novembre 2012, la justification de ce CICE est à trouver dans « les conditions psychologiques du sursaut, en permettant aux entreprises d'anticiper sur des allègements de charges futures »... sans en assumer le coût dans l'immédiat ! Mais, dans un pays où, selon la Constitution, la règle fiscale fondamentale est l'annualité du budget et donc de l'impôt, toute « décision » relative à un exercice ultérieur n'a pas plus de valeur que la promesse d'un ivrogne...

Pour arriver à (mal) renouer avec une mesure prise par son prédécesseur en matière de TVA et annulée au soir de son élection, le Président Hollande, par Premier ministre interposé, a refusé la moindre augmentation de la CSG... parce que la mesure se verrait sur la feuille de paye et que tous les Français pourraient alors s'apercevoir de l'effort qui leur serait demandé ainsi que du non respect des engagements de l'ex-« candidat » !

Une réalité économique

Troisième « mesure phare » : le gouvernement envisage un « effort sans précédent » de diminution des dépenses publiques de 1 %. Les Français qui travaillent en fait plus de 200 jours par an pour subvenir aux besoins de l'état vont désormais pouvoir travailler pour leur propre compte un ou deux jours de plus... En attendant que la Commission européenne, appliquant brutalement la « règle d'or » enfin adoptée, n'impose un complément qui sera nécessaire pour respecter l'équilibre budgétaire. D'autant plus que la différence entre le supplément d'impôts résultant des mesures retenues et la diminution promise des dépenses publiques ne permettra pas de satisfaire à cette nouvelle contrainte.

Aucune politique ne peut avoir pour effet de coller à un dogme économique, aussi théoriquement bon soit-il ; elle a uniquement pour objet de permettre aux populations auxquelles elle s'impose de vivre au mieux dans les circonstances du moment. Le grand défaut du projet gouvernemental envisagé à la suite du rapport Gallois consiste à ne pas tenir compte des réalités du moment pour imposer des mesures dictées par une théorie économique-administrative totalement déconnectée du quotidien. Or, même une bonne idée, dès lors qu'elle est adoptée à contretemps, peut conduire à de véritables catastrophes.

Jean-Luc Mélenchon a eu raison de dire que la Ve République est morte. Mais, contrairement à ce qu'il ajoutait, nous n'en sommes pas arrivés à la VIe ; de fait, la France ressemble de plus en plus à ce que Jean d'Ormesson a appelé l'Inaptocratie : ce « système de gouvernement où les moins capables de gouverner sont élus par les moins capables de produire et où les membres de la société les moins aptes à subvenir à eux-mêmes ou à réussir, sont récompensés par des biens et des services

qui ont été payés par la confiscation de la richesse et du travail d'un nombre de producteurs en diminution continuelle »...